



Bordeaux, le 10 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place de SAS de décontamination en EHPAD avec l'appui des associations agréées de sécurité civile en Gironde

La préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde **Fabienne BUCCIO** et le directeur général de l'ARS **Michel LAFORCADE** saluent les associations agréées de sécurité civile de Gironde qui interviennent en renfort du système sanitaire dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus **COVID-19** et qui mettent en place des salles d'accueil sanitarisé (SAS) à l'entrée des établissements médico-sociaux (EHPAD et établissements similaires).

En à peine quelques jours, plus d'une quarantaine de SAS de décontamination a été mise en œuvre dans les EHPAD du département qui le nécessitent.

Il s'agit concrètement d'un point de passage obligé pour toute personne pénétrant dans l'EHPAD, le cas échéant sous une tente ou un barnum implanté à cet effet, afin de s'assurer sous le contrôle de personnes formées (bénévoles d'associations) du respect des gestes barrières.

L'objectif est d'équiper dans les plus brefs délais l'ensemble des EHPAD dans lesquels l'ARS juge que le renforcement de ces mesures de protection s'avère nécessaire. 11 associations agréées de sécurité civile ont accepté de répondre à l'appel des services de l'État, dans l'intérêt des personnes âgées, et se mobilisent pour répondre aux besoins identifiés.

Les collectivités territoriales apportent également leur contribution à ce dispositif en fournissant et installant des tentes pour les EHPAD dont l'architecture nécessite un sas extérieur.

Les personnes âgées sont particulièrement fragiles face à l'épidémie : 57 % des patients actuellement en réanimation en raison de COVID-19 ont plus de 65 ans et 73 % des décès liés à cette maladie concernent les personnes de plus de 75 ans.

En Nouvelle-Aquitaine, cette protection maximale des établissements hébergeant des personnes âgées est une priorité. Au 9 avril à 9h, 140 EHPAD sur les 898 de Nouvelle-Aquitaine (soit 15,5 %) ont déclaré un ou plusieurs cas possibles ou confirmés de COVID-19 parmi des résidents ou le personnel. Parmi ces signalements, 626 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles (suspects présentant des symptômes) Covid-19.